

encore délibérer : tant ils étaient persuadés que cela était clair et ne souffrait pas de doute.

La chose fut ainsi longtemps agitée. D'un côté M. Le Maître ne parut jamais plus orateur que dans la justification qu'il fit de lui-même dans cette affaire ; de l'autre côté M. de Sacy ne parut jamais avoir plus de conduite pour ménager tous les esprits. Cependant ni l'éloquence de l'un, ni l'habileté de l'autre ne produisaient l'effet qu'ils en attendaient. Il fallait avoir le sens bien perverti pour croire que ce fût l'amour de la gloire qui portât M. Le Maître à cette publication. Aussi le saint pénitent finit-il par se fâcher et déclarer, avec humilité néanmoins, qu'il rendait grâce à Dieu de ce qu'en le convertissant il lui avait ôté de l'esprit la vanité et l'ambition de signaler son nom dans le monde par des ouvrages d'éloquence ; qu'il n'avait plus d'autre prétention dans le monde que d'y être oublié et mis au nombre des morts ; que s'il avait le malheur d'être passionné pour la gloire, il la chercherait par d'autres moyens que par ses plaidoyers ; que depuis dix-huit ans il ne pensait plus à une réputation éternelle sur la terre, mais à une vie éternelle dans le ciel. — Ces protestations ne firent pas changer de sentiment aux amis de M. Le Maître. Mais le ciel qui s'intéressait visiblement à tout ce qui touchait Port-Royal, veillait sur les plaidoyers. Dans la première ferveur de sa conversion, M. Le Maître voulait brûler ses discours, qu'il laissait moisir dans un coin de sa chambre. M. de Saint-Cyran s'y opposa ; il trouva bon seulement qu'il les retouchât pour en ôter ce qui ne serait plus assez proportionné avec l'état qu'il avait choisi. Il est manifeste que M. de Saint-Cyran, dont on connaît l'aversion pour les livres profanes, n'aurait pas agi ainsi, s'il n'eût eu une vue prophétique des desseins de Dieu sur les ouvrages du nouvel élu de la Grâce. M. Le Maître, qui gardait ce souvenir au fond de son cœur, espérait, contre toute espérance, que l'affaire s'arrangerait. Il ne fut point trompé. Dieu, fléchi par ses prières et par ses larmes, tourna tous les esprits de telle sorte qu'on jugea à propos de ne plus suspendre l'impression et la publication des *Plaidoyers*. Ce fut ainsi que Dieu, qui se sert de tout pour sa gloire et pour l'épreuve de ceux qui le servent, sut tirer ces papiers de leur obscurité, lorsque l'heure en fut venue.

Dans le monde, les *Plaidoyers* furent trouvés admirables. Nos Messieurs, modérés en tout comme il convenait à des

pénitents, se contentèrent de les lire avec plaisir lorsqu'on en eut fait les présents. M. de Sacy lui-même, qui ne quittait qu'avec peine l'Écriture et saint Augustin — excepté pour composer ses *Enlumines* — voulut bien les lire ; et il écrivit à son frère qu'il y avait trouvé des choses fort solides et même ecclésiastiques. Ce fut son compliment ; il est modeste. M. de Gomberville, un ami du dedans encore, enfle un peu plus la voix (1). Il adresse ce quatrain à l'illustre avocat :

Je te dirai ce que je pense,  
O grand exemple de nos jours !  
J'admire tes nobles discours,  
Mais j'admire plus ton silence.

Est-ce une épigramme ? la pureté d'intention de M. de Gomberville ne nous permet pas cette interprétation. L'épigramme, Racine la décocha un jour qu'il était en rupture avec Port-Royal. Ce jour-là, les solitaires qui s'étaient opposés à l'impression des plaidoyers, durent éprouver une petite satisfaction capable de les faire manquer à la charité, s'ils pouvaient y manquer. C'était à propos de la querelle survenue entre les Messieurs et Desmarets qui, laissant le roman pour la théologie, avait osé attaquer le jansénisme. Racine, imprudemment provoqué par les solitaires, écrit dans sa première *petite lettre* :

.... Quelles exclamations ne faites-vous point, sur ce qu'un homme qui a fait autrefois des romans, et qui confesse, à ce que vous dites, qu'il a mené une vie déréglée, a la hardiesse d'écrire sur les matières de la religion ? Dites-moi, Monsieur, que faisait dans le monde M. le Maître ? il plaidait, il faisait des vers : tout cela est également profane selon vos maximes ; il avoue aussi dans une lettre qu'il a été dans le dérèglement, et qu'il s'est retiré chez vous pour pleurer ses crimes. Comment donc avez-vous souffert qu'il ait tant fait de traductions, tant de livres sur la matière de la grâce ? ho ! ho ! direz-vous, il a

1. M. de Gomberville, quoique *pénitent*, avait composé, nous l'avons dit, la *jeune Alcidiene*. Il avait aussi écrit, avant sa conversion, un autre roman *Polexandre*. Comme M. Le Maître, même dans sa vieillesse, il ne put jamais se résoudre à condamner les amusements de sa jeunesse ; sans se rendre à aucune des raisons qu'on lui alléguait, il les soutint toujours innocents. C'est ce que nous apprend le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*, qui fait cependant avec éloge mémoire du bonhomme.

fait auparavant une longue et sérieuse pénitence. Il a été deux ans entiers à bêcher le jardin, à faucher les prés, à laver les vaisselles. Voilà ce qui l'a rendu digne de la doctrine de saint Augustin. Mais, Monsieur, vous ne savez pas quelle a été la pénitence de Desmarêts. Peut-être a-t-il fait plus que tout cela. Croyez-moi, vous n'y regarderiez point de si près, s'il avait écrit en votre faveur. C'était le seul moyen de sanctifier une plume profanée par des romans et par des comédies.

Les Messieurs répondirent :

.... C'est vainement que vous comparez la conduite de M. Le Maître avec celle de Desmarêts... Quelle estime peut-on avoir pour vous, quand on voit que vous comparez si injustement deux personnes, dont les actions sont autant opposées qu'elles le peuvent être ? Tout le monde sait que M. Le Maître a fait des plaidoyers que les jurisconsultes admirent, où l'éloquence défend la justice, où l'Écriture instruit, où les pères prononcent, où les conciles décident. Et vous comparez ces plaidoyers aux romans de Desmarêts, qu'on ne peut lire sans horreur... Pouvez-vous dire que M. Le Maître a fait dans sa retraite *tant de traductions de Pères*, et le comparer à Desmarêts, qui fait gloire de ne rien traduire ?...

Racine répliqua :

.... Je n'ai point prétendu égaler Desmarêts à M. Le Maître ; il ne faut point pour cela que vous souleviez les juges et le palais contre moi ; je reconnais de bonne foi que les plaidoyers de ce dernier sont, sans comparaison, plus dévots que les romans du premier ; je crois bien que si Desmarêts avait revu ses romans depuis sa conversion, comme on dit que M. Le Maître a revu ses plaidoyers, il y aurait, peut-être, mis de la spiritualité, mais il a cru qu'un pénitent devait oublier tout ce qu'il a fait pour le monde. Quel pénitent ! dites-vous, qui a fait des livres de lui-même, au lieu que M. Le Maître n'a jamais osé faire que des traductions. Mais, Messieurs, il n'est pas que M. Le Maître n'ait fait des préfaces, et vos préfaces sont fort souvent de fort gros livres. Il faut bien se hasarder quelquefois ; si les saints n'avaient fait que traduire, vous ne traduiriez que des traductions...

M. Le Maître, qui n'existait plus quand Racine publiait ses petites Lettres, aurait reçu ces traits en parfait esprit de pénitence et aurait béni la main qui les lui lançait, car, après la publication de ses plaidoyers, ce n'étaient plus les échos sonores du barreau qui se réveillaient dans son âme un moment

distracte, mais des remords déchirants. Il écrivait à la Mère Agnès : « Les plaidoyers me reviennent dans l'esprit. Il me semble que j'y ai horriblement offensé Dieu. » Et pour apaiser la colère de Dieu, pour calmer les tourments d'une conscience que la sombre doctrine de Jansénius remplissait de terreurs, il souhaitait de pouvoir s'enfoncer dans une retraite plus profonde, dans une pénitence plus sévère. Hélas ! sous l'empire de leur cruelle théologie, M. Le Maître et tous ses compagnons de solitude, peuvent dire avec le plus illustre d'entre eux, Pascal : « Le paix ne sera parfaite que quand le corps sera détruit ! » Doux rayons d'espérance dont j'ai vu resplendir le front des saints pénitents dans l'église catholique, divins sourires que j'ai surpris à travers leurs larmes, parfums d'exquise aménité que j'ai respirés dans leurs entretiens, charmante simplicité, aimable condescendance sous lesquelles ils m'ont caché leurs cilices et déguisé leurs austérités, ô joie, ô paix des cœurs contrits et humiliés dans l'amour et l'obéissance au souffle du pur esprit de l'Évangile, où êtes-vous ? Port-Royal ne vous a jamais connus !

Revenons au moment où les torrents purifiés de M. Le Maître ne demandaient qu'à s'échapper du bienheureux Désert, au signal de M. Arnauld. Ce signal, le grand Docteur ne pouvait tarder davantage de le donner sans trahir la grâce et la vérité. Les jésuites ne venaient-ils pas, dans une pièce de vers débitée dans leur collège, d'appeler les jansénistes : *Rana Gebenneis prognata paludibus*, grenouilles du lac de Genève ! Les jésuites n'avaient-ils pas, au lendemain de la Bulle, publié un almanach où ils représentaient *la déroute et la confusion de Jansénius* ? Cet almanach fit événement ; en voici l'histoire d'après le P. Rapin.

Un vrai disciple de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul, Adrien Gambart, confesseur des visitandines du faubourg Saint-Jacques, voyait avec regret que le peuple ne comprenait pas ce que Rome venait de décider au sujet de la grâce. Il crut que le crayon le lui ferait mieux entendre que la plume, et, comme il dessinait assez bien, il imagina une *illustration* d'almanach pour l'année 1654. D'un côté, il plaça le pape entouré de cardinaux et de prélats, la tiare en tête, et revêtu de ses ornements pontificaux. Innocent X lançait la foudre sur une hydre à cinq têtes, image des cinq propositions condamnées. De l'autre côté, Louis XIV était sur son trône, l'esprit du

zèle divin l'animait, et la Justice lui présentait son épée. Dans le bas, l'évêque d'Ypres, avec des ailes de chauve-souris, s'enfuyait dans les bras de Calvin et d'autres hérésiarques. Avec lui, l'erreur, l'ignorance, la tromperie, sous forme de monstres, étaient terrassées par les foudres du souverain pontife. M. Gambart, charmé de son idée, voulut la confier au burin d'Alexandre Boudan, célèbre graveur de la rue Saint-Jacques. Boudan, qui servait les jésuites, porta ce dessin au P. de Champsneufs, préfet des études au collège de Clermont. Le Père, en toute prudence, lui conseilla de ne pas se charger de ce travail, parce qu'on ne manquerait pas de l'attribuer aux jésuites, avec lesquels ses relations intimes étaient bien connues. M. Gambart se rabattit sur un graveur de moindre réputation, Jean Ganière, qui accepta sans consulter les révérends pères. L'*Almanach* eut un tel succès, que l'éditeur gagna en peu de temps plus de mille écus. Tout le monde voulait avoir son almanach. Il n'y eut pas d'artisan dans Paris dont l'*illustration* de M. Gambart ne décorât la boutique. On riait fort aux dépens de Jansénius. Messieurs de Port-Royal goûtèrent peu ce procédé. A leur prière, le lieutenant-civil, qui était de leurs amis, envoya le pauvre graveur apprendre en prison le pouvoir souverain de la grâce de l'évêque d'Ypres. C'est par ces traits de douceur que nos innocents agneaux répondaient à leurs sanguinaires persécuteurs. Mais ils avaient compté sans le crédit de M. Gambart auprès de la reine, laquelle, informée du but de la publication, rendit la liberté à Ganière et lui permit de continuer à débiter l'*almanach*. On jugea seulement qu'il devait ôter à Jansénius ses ailes de chauve-souris. Le graveur sacrifia aussitôt cet appendice peu respectueux. Le peuple ne fut pas de cet avis ; il s'opiniâtra à demander qu'on remit les ailes, et, à sa grande joie, les ailes furent remises.

C'est ainsi que « les jésuites, comme l'affirmait M. Arnauld et comme le répète M. Sainte-Beuve, publièrent ce scandaleux almanach. » N'importe, on voulait la guerre, tout prétexte était bon, et la guerre recommença. Tandis que M. de Sacy rimait une plate et dégoûtante satire, les *Enluminures du fameux almanach des Jésuites*, à laquelle l'étrille du pégase janséniste répondait avec plus d'esprit et de verve mordante que de charité, M. Arnauld, secondé par M. Le Maître, combattait les Molinistes de tout nom et de toute robe, dont l'intolé-

rance vraiment incroyable allait jusqu'à ne pas vouloir se contenter d'une adhésion raisonnée qui changeait en triomphe la déroute — autrement grave que celle de l'almanach — infligée au jansénisme par les décisions de Rome. Il établissait contre eux « la grande question du *fait* et du *droit*, vraie thèse d'avocat, qui devint une logomachie interminable (1). »

Le cas du duc de Liancourt avec les Messieurs de Saint-Sulpice vint fort à propos apporter un nouvel aliment aux ardeurs guerrières de l'*admirable* docteur. Roger du Plessis, duc de Liancourt, était l'ornement de Port-Royal. « J'avoue, s'écrie Fontaine, que je voudrais bien parler de M. le duc et de madame la duchesse de Liancourt, mais ce grand objet m'épouvante, et je crains qu'une main aussi faible que la mienne ne le gâte en le touchant (2) ! » Le duc suivait un règlement de vie approuvé par Arnauld, qui lui imposait sept pénitences par jour. La récitation du bréviaire et des psaumes en était une. La duchesse fit à ce sujet quelques observations aux éminents directeurs de son mari. Elle craignait que cette récitation n'ennuyât un peu Monsieur, et elle leur raconta que quelques jours auparavant, l'ecclésiastique qui lisait tout haut le bréviaire afin que M. de Liancourt le récitât après lui, étant arrivé à cette antienne où il y a neuf *Alleluia*, commença et dit *Alleluia*, — *Alleluia* répondit le duc. L'ecclésiastique répéta deux ou trois fois *Alleluia*, mais voyant que M. de Liancourt ne reprenait pas, transporté d'un saint zèle, il s'écria : Monsieur, l'office divin se dit très-exactement ; il faut encore dire *Alleluia*, il y en aura neuf. — Hé, Monsieur, que n'entrez-vous tout d'un coup en matière ? risposta le duc de mauvaise humeur.

M. Arnauld, plein de condescendance, dispensa M. de Liancourt des *antiennes* et des *répons*. En compensation, il lui prescrivit d'éviter « dans ses entretiens de trop parler des disputes du temps, à moins qu'il ne fût avec des personnes dont il put espérer instruction et édification. » Ces Messieurs prenaient leurs précautions contre M. Olier, dont « le zèle pour la conversion de ceux des paroissiens qui avaient des liaisons avec

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 29.

2. Fontaine, *Mémoires*, t. IV, p. 231.

Port-Royal était sans mesure (1). » Ils n'ignoraient pas que M. de Liancourt s'était prêté en 1652 à une conférence que le saint curé lui avait proposée pour l'éclairer sur le jansénisme ; ils ne voulaient pas qu'il s'exposât une seconde fois à ce danger dans lequel la grâce pouvait lui manquer. M. de Liancourt savait reconnaître les tendres sollicitudes dont son salut était l'objet. Il aimait ceux qui le dirigeaient avec tant de sagesse et de prudence. Il avait confié sa petite fille aux religieuses de Port-Royal de Paris. Il logeait dans son hôtel le P. Desmares et l'abbé de Bourzéis. Tout son plaisir était de venir voir les solitaires des *Champs*. Il se fit bâtir un petit appartement dans ce Désert, et il le préférait à toutes ses belles terres. Tout le monde y était édifié de son extrême civilité, continue M. Fontaine, que nous citons et qui ne revient pas de son admiration pour la civilité de M. le Duc. Il saluait la moindre personne qu'il rencontrait sur son chemin. Le vacher lui paraissait vénérable. Il ouvrait les yeux, le regardait fixement en le saluant, et il faisait rire ceux qui l'accompagnaient, en leur demandant si ce n'était pas un de ces Messieurs. Il croyait toujours qu'il avait quelque pénitent de considération caché, comme M. Le Maître, par exemple, sous un grossier vêtement gris.

Pendant il avait une affection particulière pour M. Arnauld. « Il le pria de venir souvent chez lui dans son hôtel de Paris et dans sa maison de Liancourt, où il prenait plaisir de lui servir de belles carpes de ses canaux qu'il appelait ordinairement des monstres, qu'il ne servait pas indifféremment à toutes sortes de personnes, mais qu'il faisait conserver avec un très-grand soin pour les amis choisis pour qui il avait une particulière considération (2). » Ces belles carpes monstres, conservées avec un très-grand soin pour les amis choisis, font pendant aux fruits monstres de M. d'Andilly, et rappellent ces paroles de l'abbé d'Aubigny à Saint-Évremond : « Nos directeurs font manger des herbes à des gens qui cherchent à se distinguer par des singularités, tandis qu'on leur voit manger tout ce que mangent les personnes de bon goût (3). »

Or c'est à ce grand seigneur, à ce disciple bien-aimé de

1. *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. I, p. 129.

2. Fontaine, *Mémoires*, t. IV, p. 264.

3. *Œuvres choisies de Saint-Évremond*, etc., par Ch. Gidel, p. 143.

M. Arnauld — « On aura peine à le croire dans les siècles à venir ! » s'écrie M. Fontaine — que Messieurs de Saint-Sulpice osèrent refuser l'absolution. M. Sainte-Beuve, qui suit fidèlement M. du Fossé (1), raconte ainsi la chose : M. de Liancourt « s'étant présenté, le 31 janvier 1655, à un M. Picoté, prêtre de sa paroisse et son confesseur ordinaire, il ne put recevoir l'absolution. Il venait d'achever sa confession détaillée, et attendait la parole du prêtre, quand celui-ci dit : « Vous ne me parlez point d'une chose de conséquence, qui est que vous avez chez vous un janséniste, un hérétique ; vous ne me parlez point non plus d'une petite fille que vous faites élever à Port-Royal, et du commerce que vous avez avec ces Messieurs. » Le confesseur exigeant un *mea culpa* là-dessus, et parlant même de rétractation publique, le pénitent ne put se résoudre d'aucune manière à s'en accuser, et il sortit paisiblement du confessionnal (2). »

M. du Fossé a égaré M. Sainte-Beuve, qui prodigue ses fines railleries à M. Picoté, à M. Olier, à M. Vincent de Paul et à toute la respectable famille de ces doux. « Ils n'eurent jamais, dit-il, à l'égard des nôtres que du miel aigri. » Ce n'est pas du miel aigri que ces doux eurent pour les Jansénistes, mais un saint zèle, ennemi de toute lâche complaisance. Ces doux donnèrent plus d'une fois des leçons de fermeté pastorale aux forts du bienheureux Désert. C'est ce qui arriva pour M. de Liancourt. Le duc s'était tenu dans ses terres depuis la bulle, un peu embarrassé, à ce qu'on prétend, d'un engagement qu'il avait donné par écrit à M. Olier de se soumettre dès que le pape aurait parlé. En 1655, il retourna dans son hôtel à Paris. Il y avait près de quinze ans que sa femme et lui se confessaient à un prêtre de la paroisse, nommé Charles Picoté (3).

1. Du Fossé, *Mémoires*, chap. XVI.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 29, 30.

3. M. Picoté, laid à faire peur, cachait sous un extérieur rebutant de grandes vertus et de grandes lumières pour la direction des âmes. Il confessait beaucoup. Il avait la réputation d'un saint, et il usait du crédit que lui assurait, même à la cour, cette réputation pour recommander les affaires religieuses importantes, surtout pour demander des aumônes et quelquefois aussi pour dire de bonnes vérités. « Un jour la duchesse d'Aiguillon, sa pénitente, le convia à un repas qu'elle donnait au petit Luxembourg, son hôtel, où plusieurs personnes de qualité étaient invitées. M. Picoté s'y trouva ; on servit devant lui six ortolans dans un plat, oiseaux rares et très-chers pour la saison. M. Picoté les mangea tous sans savoir ce que c'était. Madame la

Il alla lui rendre visite à son retour de la campagne, dit le P. Rapin ; et, comme il voulait prendre des mesures avec lui pour se confesser à la Purification, M. Picoté, informé des relations de son pénitent avec Messieurs de Port-Royal, en obtint la promesse faite à M. Olier de rompre ce commerce dès que le Saint-Siège se serait déclaré, le supplia de lui donner du temps pour prendre conseil sur la conduite qu'il devait tenir à son égard et le pria de revenir le jour de la fête ou la veille. Cette réponse choqua M. de Liancourt, qui alla sur l'heure se plaindre au P. Vincent, supérieur-général des pères de la mission, ami intime du curé de Saint-Sulpice, qui était alors

duchesse qui les demanda au maître d'hôtel pour les distribuer, ayant appris que M. Picoté les avait mangés sans façon, s'informa de lui s'il savait ce qu'il avait mangé et pour combien d'argent. « Oui, madame, répliqua M. Picoté, je viens de manger six moineaux qu'on vient de servir devant moi, qui valent peut-être cinq ou six sols. » — Cinq ou six sols ! s'écria la duchesse. Vous vous connaissez bien mal en ortolans ; ils coûtaient six louis d'or. — « Vous êtes folle, madame, répondit M. Picoté, d'avoir fait une si grosse dépense pour acheter six oiseaux dont le prix aurait mieux été employé à soulager les pauvres. » — Le roi vit M. Picoté qui se promenait dans la cour du Louvre ; il demanda quel était ce prêtre mal bâti ; on lui répondit que c'était un saint qui venait voir quelquefois la reine sa mère. Il le fit appeler pour lui parler. Il se recommanda à ses prières, et M. Picoté lui dit avec une grande simplicité : « Sire, vous nous avez coûté bien des coups de discipline à M. Olier et à moi. » — Lorsque la duchesse d'Aiguillon le prit pour son directeur, les Jansénistes firent tout ce qu'ils purent pour l'en détourner, disant que c'était un prêtre ignorant. Pour l'en convaincre, ils l'engagèrent de le convier de venir dîner chez elle avec l'un d'eux, et qu'ils lui feraient des questions fort communes auxquelles il ne pourrait répondre. La duchesse en voulut avoir l'expérience. Ce savant lui demanda dans la conversation l'explication d'un passage de saint Augustin très-difficile. M. Picoté fit une courte prière à la sainte Vierge. En même temps, il eût une vue claire et distincte de la difficulté proposée, il expliqua si nettement le passage que le docteur janséniste en demeura confus et n'osa plus l'interroger. — Ce fut M. Picoté qui engagea la duchesse d'Aiguillon, nièce et héritière du cardinal Richelieu, à distribuer une partie de ses immenses richesses en aumônes dans toutes les provinces du royaume, pour y soulager les pauvres dans les temps de disette et de calamités, et à employer l'autre soit à soutenir les évêques qui allèrent évangéliser en ce temps-là les infidèles des Indes, de la Chine et du Nouveau-Monde, soit à doter le séminaire des missions étrangères. (Rapin, *Mémoires*, t. II, *pièces justificatives*.)

Si M. Picoté eût été janséniste, son nom rayonnerait d'un éclat incomparable et serait prononcé avec admiration dans les histoires et les éloges de Port-Royal. Certainement, nos Messieurs auraient comparé M. Picoté comme ils comparent M. de Saint-Cyran, M. Singlin, M. de Sacy, M. Arnauld, etc., aux saints les plus illustres de l'ancienne et de la nouvelle loi, et M. Sainte-Beuve n'aurait pas dit : *C'est un peu rude !*

M. de Bretonvilliers. Il dit à M. Vincent qu'on lui avait refusé l'absolution, quoique le confesseur n'eût fait que représenter au duc qu'il avait besoin de temps pour prendre conseil. Le bon supérieur de Saint-Lazare promit d'intervenir. Mais le curé de Saint-Sulpice lui apprit que les quatre plus célèbres docteurs de la Sorbonne, consultés par lui sur le cas de M. de Liancourt, avaient répondu par écrit que « vu la disposition où se trouvait ce seigneur, qui ne gardait pas une parole donnée si solennellement à son curé sur sa conduite, le confesseur serait bien fondé de lui refuser l'absolution. » Saint Vincent de Paul rapporta cette décision à M. de Liancourt, qui demanda alors si, après avoir trouvé ailleurs des confesseurs moins scrupuleux, il pourrait venir communier à sa paroisse. Les docteurs consultés une seconde fois répondirent affirmativement, et M. de Bretonvilliers finit par déclarer qu'il avait ordonné que, si le duc de Liancourt se présentait à la communion, on ne la lui refusât pas. Le duc alla le voir pour le remercier.

Quoique l'affaire se fût accommodée par la douceur et en quelque façon au contentement de M. de Liancourt, on ne saurait s'imaginer à quel point cette conduite du confesseur et cette fermeté du curé alarma le petit troupeau janséniste ; car, si la qualité du duc de Liancourt, la considération où il était dans le royaume, ses établissements, son alliance avec le maréchal de Schombert, son crédit dans la paroisse de Saint-Sulpice et dans le faubourg Saint-Germain, n'avaient pu le mettre à couvert d'un traitement si rude, que serait-ce de mille gens moins puissants et plus attachés à la nouvelle doctrine ? Quel exemple pour les autres curés de Paris et de tout le royaume (1).

Messieurs de Port-Royal se hâtèrent de prendre la défense de M. de Liancourt et de démontrer l'injustice du procédé des Sulpiciens. Ils espéraient ainsi détruire l'effet du bel exemple de vigilance et de fermeté qu'ils venaient de donner. Ils espéraient en même temps détacher le duc de M. Picoté et de Saint-Sulpice (2).

1. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 236-9.

2. Ils y réussirent complètement. Le doux M. Fontaine — qui nous semble avoir aussi son miel aigri, — parlant des *têtes mal faites* de Saint-Sulpice — le trait vise M. Picoté — nous apprend que M. de Liancourt disait, après son démêlé, qu'ils étaient peu propres à conduire des hommes et qu'il leur confierait à peine la conduite de ses poules d'Inde.